



AIDES AUX FAMILLES

Un "TOURS PASSEPORT LOISIRS" (TPL) pour les 6-11 ans et un "PASSEPORT LOISIRS JEUNES" (PLJ) pour les 12-17 ans : une aide aux loisirs pour les enfants et les jeunes.

Le TOURS PASSEPORT LOISIRS est un dispositif d'aide aux loisirs pour les enfants âgés de 6 à 11 ans. Celui-ci est mis en place et financé par la Ville de Tours avec l'aide de l'état.

↳ Bénéficiaire : enfants des familles allocataires de la CAF Touraine, domiciliés à Tours et bénéficiant des « A.V.E » (aide aux vacances enfants) et nés entre le 01/01/2003 et le 31/12/2008.

↳ Montant de l'aide : 50 € maximum (avec un minimum de 10 € restant à la charge des familles).

Le PASSEPORT LOISIRS JEUNES est son équivalent pour les 12-17 ans et est financé par la CAF Touraine.

↳ Bénéficiaire : enfants des familles allocataires de la CAF Touraine, nés entre le 01/01/1997 et le 31/12/2002 dont le quotient familial est inférieur ou égal à 770 €.

↳ Montant de l'aide : 65 € maximum (avec un minimum de 5 € restant à la charge des familles).

Cette aide, attribuée sous conditions de ressources, est destinée à permettre aux enfants et aux jeunes de pratiquer une activité sportive, culturelle ou de loisirs durant leur temps libre dans une association conventionnée (clubs sportifs, associations socioculturelles, etc. ...). **Le C.E.S.T est signataire de ces conventions**

Pour tout renseignement, retrait ou validation, on peut s'adresser à :

- ✓ Mairie Centrale – antenne 16 bis RDC – 02.47.21.65.28
- ✓ Mairie annexe de St Symphorien– 02.47.54.55.17
- ✓ Mairie annexe de Sainte-Radegonde – 02.47.54.21.02
- ✓ Mairie de quartier des Fontaines – 02.47.74.56.10
- ✓ Centre de Vie du Sanitas – 02.47.31.39.00



Il faut aussi noter que le C.E.S.T accepte les "Chèques Vacances" et les "Coupons Sport" ANCV ainsi que toutes les aides des Comités d'Entreprises : La Poste, EDF, GDF, etc

